

# Compte rendu du Conseil Municipal

## Séance du LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021 à 18h30

Sous la Présidence de M. Christian PEYRON, Monsieur Le Maire à la Salle des Fêtes.

Etaient présents : B.SANCHEZ – M.A ALTIER, P.MARSEILLES, J.BERNARD, J.LEBEGUE, F.BALBI, G.MARCHAND, V.VICENTE, J.F TRAMIER, C.ROS, P.CHARLES, D.CORNILLON, B.RIGGIO, Y.TRUC, A.MARCHAND, D.BLANC, S.LLORET et D.MAUCCI.

Procurations : B.ROMANINI à M.A ALTIER, T.SABATIER à J.LEBEGUE, N.AIME à C.PEYRON, M.CASTELAS à B.RIGGIO et M.LOPEZ à P.CHARLES.

Absents excusés : C.ASTIER, N.GILLET et A.GARCIA.

### **1/DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

M. CHARLES Patrice se porte candidat. Il est élu à l'unanimité.

23 votes pour.

### **2/APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2021**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du 12 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

23 votes pour.

### **3/APPROBATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA CCRLP**

*Rapporteur : Benoît SANCHEZ*

Arrivée d'A.MARCHAND qui prend part au vote.

Approbation de la modification des statuts de la CCRLP telle qu'annexée à l'unanimité.

24 votes pour.

### **4/CONVENTION DE GESTION DE SERVICES POUR L'EXERCICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU TRANSPORT SCOLAIRE DES ELEVES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

*Rapporteur : Marie Andrée ALTIER*

Approbation des termes de la convention de gestion de services pour l'exercice de l'accompagnement du transport scolaire des élèves sur le territoire communal tels qu'annexés. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer cette convention avec la CCRLP ainsi que toutes les pièces subséquentes.

24 votes pour.

## **5/RESILIATION DE LA CONVENTION DU SERVICE COMMUN DU RAM**

*Rapporteur : Marie Andrée ALTIER*

Résiliation de la convention du service commun « Relais d'Assistantes Maternelles agréées » à compter du 1er septembre 2021.

24 votes pour.

## **6/CONVENTION CONSTITUTIVE D'UNE ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION D'UN SERVICE COMMUN DE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS**

*Rapporteur : Marie Andrée ALTIER*

Approbation de la convention constitutive d'une entente intercommunale pour la gestion d'un service commun de relais assistants maternels à passer avec les communes de Lamotte du Rhône, Lapalud, Bollène et Mornas.

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

24 votes pour.

## **7/MISE A DISPOSITION DE 2 AGENTS COMMUNAUX A LA CCRLP – ENTRETIEN DES ECOLES**

*Rapporteur : M. PEYRON*

Accord unanime pour le renouvellement des conventions de mise à disposition telles qu'annexées de Véronique ARBONA et de Jany ROUX pour une durée de 3 ans à compter du 9 Juillet 2021 jusqu'au 9 Juillet 2024.

24 votes pour.

## **8/RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE REFACTURATION DES FLUIDES ESPACE JEAN FERRAT A MONDRAGON**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Approbation du renouvellement de la convention avec la CCRLP relative à la consommation d'électricité et de chauffage du local mis à disposition de la Maison d'Assistantes Maternelles par la commune de Mondragon au sein de l'espace culturel Jean FERRAT.

24 votes pour.

## **9/RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ANNEE 2020**

*Rapporteur : Benoît SANCHEZ*

L'assemblée a pris acte du rapport annuel du Service Public d'Assainissement Non Collectif 2020.

Aucune question posée.

## **10/CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Accord unanime de créer, à compter du 1er Septembre 2021, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint d'animation dont la durée hebdomadaire de service est de 31.5/35ème et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 12 mois sur une période de 18 mois suite à un accroissement temporaire d'activité du service éducation et animation.

24 votes pour.

## **11/GARDERIE MUNICIPALE - AJOUT D'UNE TARIFICATION**

*Rapporteur : Marie Andrée ALTIER*

Maintien des tarifs de la garderie selon le quotient familial (QF) comme suit :

Tranche 1 pour les QF inférieur à 796 :	2,40€/séance
Tranche 2 pour les QF compris entre 796 et 1046 :	2,50€/séance
Tranche 3 pour les QF supérieur à 1046 :	2,60€/séance
Création d'une tarification majorée pour les parents qui n'inscrivent pas leur(s) enfant(s) au préalable auprès du service de la Mairie et sans motif légitime :	
Tranche 1 pour les QF inférieur à 796 :	4,80€/séance
Tranche 2 pour les QF compris entre 796 et 1046 :	5,00€/séance
Tranche 3 pour les QF supérieur à 1046 :	5,20€/séance

24 votes pour.

## **12/MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE**

*Rapporteur : Marie Andrée ALTIER*

Validation du projet de règlement intérieur de la garderie périscolaire tel qu'annexé.

24 votes pour.

## **13/REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TEMPS MERIDIEN**

*Rapporteur : Marie Andrée ALTIER*

Validation du projet de règlement intérieur de la garderie périscolaire tel qu'annexé.

24 votes pour.

## **14/ENTREPRISES RETENUES DANS LE CADRE DU MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LOISIRS**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

L'analyse des offres en fonction des critères établis dans le règlement de consultation et à l'approbation unanime de l'assemblée, les entreprises retenues sont les suivantes :

#### Lot 1 : Gros Œuvre

L'entreprise Suze Bâtiment est retenue sur le lot 1 pour une note finale de 87.49 et un prix HT de 380 000€.

#### Lot 2 : Charpente

La consultation sur le lot 2 est déclarée infructueuse et fera l'objet d'une nouvelle procédure de consultation.

#### Lot 3 : Etanchéité

La consultation sur le lot 3 est déclarée infructueuse et fera l'objet d'une mise en concurrence.

#### Lot 4 : Revêtement de façades

La consultation sur le lot 4 est déclarée infructueuse et fera l'objet d'une mise en concurrence.

#### Lot 5 : Menuiseries extérieures

La consultation sur le lot 5 est déclarée infructueuse et fera l'objet d'une mise en concurrence.

#### Lot 6 : Serrurerie

La consultation sur le lot 6 est déclarée infructueuse et fera l'objet d'une nouvelle procédure de consultation.

#### Lot 7 : Menuiseries intérieures

La consultation sur le lot 5 est déclarée infructueuse et fera l'objet d'une mise en concurrence.

#### Lot 8 : Cloisons, doublage et faux plafonds

L'entreprise MATT PLAC est retenue sur le lot 8 pour une note finale de 81 et un prix HT de 72 377€50.

#### Lot 9 : Carrelage et faïence

La consultation sur le lot 9 est déclarée infructueuse et fera l'objet d'une nouvelle procédure de consultation.

#### Lot 10 : Revêtements de sols souples

L'entreprise Mathieu peinture est retenue sur le lot 10 pour une note finale de 74 et un prix HT de 14 714€80.

#### Lot 11 : Peinture

L'entreprise Mathieu peinture est retenue sur le lot 11 pour une note finale de 79.55 et un prix HT de 16 454€66.

Lot 12 : Plomberie, chauffage, CVC

L'entreprise PPS est retenue sur le lot 12 pour une note finale de 94 et un prix HT de 152 000€.

Lot 13 : Courant fort, Courant Faible

L'entreprise PPS est retenue sur le lot 13 pour une note finale de 94 et un prix HT de 61 000€.

Lot 14 : VRD

L'entreprise EIFFAGE est retenue sur le lot 14 pour une note finale de 87.87 et un prix HT de 478 570€55.

24 votes pour.

**15/ CONSTRUCTION CENTRE DE LOISIRS – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT – CAF**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

Autorisation donnée à Monsieur Le Maire pour signer la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales.

24 votes pour.

**16/CONSTRUCTION CENTRE DE LOISIRS – SOLLICITATION DU FONDS REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 2021**

*Rapporteur : M. PEYRON*

Sollicitation d'un financement dans le cadre du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire pour l'exercice 2021 pour un montant de 200 000 €.

24 votes pour.

**17/CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX MUNICIPAUX ENTRE LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS LOCALES.**

*Rapporteur : Josette BERNARD*

Approbation des conventions de mise à disposition des locaux municipaux à titre gratuit avec les associations locales pour l'année scolaire 2021-2022 et de l'autoriser à signer toutes les pièces s'y rapportant.

24 votes pour.

**18/ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MOULIN - PARTICIPATION FINANCIERE POUR UN VOYAGE SCOLAIRE**

*Rapporteur : Marie-Andrée ALTIER*

Le versement d'une participation financière de 4€80 par jour et par élève, soit la somme de 1 104 € est approuvée à l'unanimité.

24 votes pour.

## **19/SUBVENTION COMITE DES FÊTES - ANNEE 2021**

*Rapporteur : Josette BERNARD*

M.LEBEGUE quitte la salle et ne prend pas part au vote, ni au débat.

Compte tenu du contexte sanitaire particulier, l'octroi de 50% de la subvention annuelle prévue en Septembre 2021 était conditionné à la réalisation de la Fête du Drac.

Cette dernière n'a pas eu lieu mais le Comité des Fêtes a réalisé un « Mini Drac ». Le bilan financier de l'évènement laissant apparaître un déficit, il est proposé de compléter la subvention de ce dernier, à savoir 6 000 €.

Le montant annuel 2021 de la subvention est donc approuvé à hauteur de 25 250 €.

22 votes pour.

## **20/MOTION DE SOUTIEN AUX COMMUNES FORESTIERES DE VAUCLUSE**

*Rapporteur : M. PEYRON.*

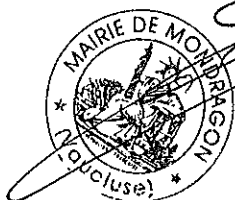
M.LEBEGUE rejoint l'assemblée.

Approbation unanime de la motion de soutien aux communes forestières de Vaucluse.

24 votes pour.

## **INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL**

La séance est levée à 19h32.



**Le Maire,  
Christian PEYRON.**

Fait à MONDRAGON, le 14 septembre 2021

**Le Secrétaire de séance,  
Patrice CHARLES.**